



2009

2010



SION, RUE DU GRAND-PONT 23

Chantier «Cheval Blanc»

Analyses archéologiques
effectuées en 2009 et 2010

Alessandra Antonini
Marianne de Morsier Moret

Décembre 2010

SION, maison du « Cheval Blanc »

Rue du Grand-Pont 23, parcelle n° 460, folio 6

Analyses archéologiques partielles du bâtiment

effectuées en 2009 et 2010

Table des matières

1	Circonstances
2	Constats archéologiques
2.1	Intervention de 2009 : salle nord du restaurant « Cheval Blanc »
2.2	Intervention de 2010 : appartement du 1 ^{er} étage
3	Hypothèse très provisoire d'une chronologie générale du bâti
4	Figures
5	Relevés

*Alessandra Antonini
Marianne de Morsier Moret*

Rapport du 21 décembre 2010

1 Circonstances

Le bâtiment sis au 23 rue du Grand-Pont fait depuis plusieurs années l'objet d'une rénovation par étapes. Son propriétaire, M. Alain Grosjean, soucieux de connaître le développement historique de son bâtiment, nous prévient avant chaque intervention. Cet édifice faisant partie du patrimoine important de la ville de Sion – il s'agit de l'ancien Hôtel de Ville – nous avons été mandaté par le Service des Bâtiments du canton du Valais, par le biais du conservateur des Monuments historiques, Renaud Bucher, pour effectuer l'analyse archéologique des murs au fur et à mesure de leur décrépiage.

Le 14 mai 2009, c'est une paroi au rez-de-chaussée qui a été étudiée (mur entre les deux salles du restaurant « Cheval Blanc »). Les 8 et 13 avril 2010, nous avons poursuivi les investigations au premier étage, en particulier dans la partie occidentale de l'appartement (côté cour), où les murs ont été décrépis. Étant de plus grande envergure, cette deuxième analyse a permis de mieux comprendre l'histoire de ce bâtiment. Des prélèvements sur les bois et des analyses dendrochronologiques effectués par le dendrochronologue Martin Schmidhalter, Brig, ont donné une datation pour deux des multiples phases de construction attestées dans ce bâtiment.

A l'heure actuelle, trois campagnes d'investigation ont été faites sur ce bâtiment. A part celles de 2009 et 2010 décrites ici, il faut mentionner les fouilles dans les caves en 1987¹ et en 1999². Il reste cependant très difficile de relier les différents éléments étudiés au niveau des caves, du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage. En effet, il s'agit d'analyses ponctuelles et il manque à ce jour une vue d'ensemble. Notamment l'étude de la façade occidentale du bâtiment pourrait donner des renseignements précieux.

2 Constats archéologiques

2.1 Intervention de 2009 : salle nord du restaurant « Cheval Blanc »

L'intervention de l'année 2009 a concerné les deux salles du restaurant « Cheval Blanc ». Dans la salle nord, la paroi sud a été décrépie et a fait l'objet d'une analyse (**fig. 1 à 3**). Il s'agit d'un mur percé à plusieurs reprises notamment pour l'aménagement de portes (et l'installation d'une cage d'escalier ?). Dans la salle sud du restaurant, une petite surface de la paroi nord a été décrépie (**fig. 4**).

Résultats d'analyse

Le mur de refend entre les deux salles du restaurant présente sur sa face nord clairement trois maçonneries superposées (**fig. 1 et 2**, n° 1-2-3). Il s'agit vraisemblablement de 3 étapes de construction d'un même chantier. Ce mur ne possédait à l'origine aucune ouverture. Le prolongement du mur au-delà de la porte de liaison entre les deux salles semble être plus récent : il est d'une tout autre facture, ne contient pratiquement pas de galets, mais en revanche des éléments d'architecture en remploi (**fig. 4**, n° 11).

Dans la maçonnerie primitive (**fig. 1 et 2**, n° 1-2-3), deux ouvertures ont par la suite été percées. La première ouverture (n° 4) pourrait correspondre à la partie inférieure d'une porte étant donné que sa base se situe à la même hauteur que le plafond de la salle voisine. Une deuxième ouverture dotée d'une feuillure (n° 6B) semble également correspondre à une porte décalée d'un demi-niveau par rapport à la première. Entre ces deux ouvertures, une large saignée verticale permet de restituer un ancien mur perpendiculaire (n° 6) qui était probablement doté d'une niche crépie (n° 6A) sur sa face occidentale. La présence de portes disposées à des niveaux différents et séparées par un mur

¹ H.-J. LEHNER, fouilles sous l'ancienne boucherie Panatier Rapport du 30.1.1987 déposé auprès de l'office des monuments historiques (C136 / 7013).

² A. ANTONINI, L. THOMAS (TERA sàrl., Sion), « SION, Gd.-Pont 25 (restaurant du CHEVAL BLANC) parcelle folio 6, 460, Analyse des murs repérés lors de l'excavation d'une cave », avril 1999. Rapport déposé auprès de l'Archéologie cantonale.

perpendiculaire percé d'une niche permet de restituer à cet endroit une cage d'escalier par lequel on devait atteindre également le sous-sol. Lors des fouilles, une porte a en effet été repérée à l'ouest du mur supposé (**Re 2**).

La porte (n° 6B) et la niche (n° 6A) sont ensuite condamnées (bouchon n° 7), puis le mur transversal est arraché et l'on ferme également la porte n° 4 (bouchon n° 5). L'une des solives du plafond de la salle sud (n° 8) perce le premier des deux bouchons (n° 7). Tout le plafond de la salle sud pourrait être plus récent que ce bouchon, s'il ne s'agit pas du remplacement d'une seule solive.

Enfin, une porte (n° 9) est percée dans l'angle sud-est (à la place d'une gaine de fumée selon l'indication du propriétaire) pour relier les deux salles de l'actuel restaurant. Des saignées et des bouchons en brique témoignent d'interventions récentes.

Description des différents éléments

(les n° de position 1 à 10 se réfèrent aux **fig. 1 à 3**, le n° 11 à la **fig. 4**)

1 : partie inférieure du mur. Maçonnerie composée de pierres de taille moyenne (10-15 x 20-35 cm) intercalées par des galets ; pierres posées sans assises véritables (réglage environ tous les 40 cm) ; mortier très dur, légèrement stucqué, beige, contenant des gravillons noirs. La limite supérieure de la maçonnerie se situe à environ 90 cm du sol actuel. Le parement du mur s'avance avec un léger fruit ; celui-ci est arraché près de la porte n° 9.

2 : partie médiane du mur. Maçonnerie composée de pierres (10-15 x 10-15 cm) au faces ébréchées, et de galets (plus fréquents que dans la partie inférieure n° 1), le tout coulé dans beaucoup de mortier (identique à la maçonnerie n° 1). La limite supérieure de la maçonnerie se situe à environ 220 cm du sol actuel.

3 : partie supérieure du mur. Maçonnerie semblable à la n° 2 ; la limite de travail entre les maçonneries n° 2 et 3 est marquée par un alignement de pierres plates.

4 : embrasure orientale d'une ouverture perçant le mur n° 3. L'embrasure occidentale a été remplacée par la maçonnerie n° 5. Le mortier rhabillant le percement du mur primitif et le crépi de l'embrasure sont identiques (mortier de couleur rosé contenant du plâtre).

5 : maçonnerie bouchant l'ouverture n° 4 et la saignée du mur n° 6. Maçonnerie composée de petites pierres (5-10 x 10-15 cm) noyées dans un mortier grisâtre grossier.

6 : saignée verticale dans la maçonnerie correspondant vraisemblablement à l'arrachement d'un mur transversal.

6A : parement vertical délimité à sa base par une tablette légèrement bombée. Parement et tablette sont crépis. **6B** : parement vertical avec feuillure (d'une porte ?). Contre les parements crépis bute la maçonnerie n° 7 qui bouche ces ouvertures.

7 : maçonnerie bouchant les ouvertures n° 6A et 6B ; liée avec un mortier fin, gris.

8 : poutres du solivage actuel constituant le plafond de la salle voisine au sud. L'une des solives perce la maçonnerie n° 7 (= bouchon des ouvertures n° 6). Le percement pour la porte n° 9 comble le négatif d'une de ces solives.

9 : porte perçant les maçonneries n° 1-2-3 et son prolongement occidental n° 11. Postérieur au solivage du local sud.

10 : percement récent bouché par des briques.

11 : maçonnerie constituée de pierres ébréchées, de quelques galets (peu) et de pierres en remploi (élément de fourneau en pierre ollaire). Mur différent et probablement plus récent que les maçonneries n° 1 à 3, percé par la porte n° 9.

2.2 Intervention de 2010 : appartement du 1^{er} étage

Les travaux de rénovation de l'appartement au 1^{er} étage ont consisté en un rafraîchissement des peintures du hall d'entrée et des chambres donnant du côté du Grand-Pont, ainsi qu'en une restructuration de l'espace cuisine donnant à l'ouest : deux petites pièces (**Re 4**, réduit et cuisine) ont été regroupées par la démolition d'une cloison récente. Ici les parois ont entièrement été décrépées et nous avons pu effectuer une analyse des maçonneries (**Re 5**, salle cheminée). Des prélèvements effectués par Martin Schmidhalter, dendrochronologue Brig³, ont permis de dater le sol et le plafond de cette pièce, ainsi que la porte donnant dans la salle nord-est.

Résultats d'analyse

Les vestiges les plus anciens repérés au niveau du 1^{er} étage du bâtiment sont attestés dans le mur de refend qui sépare les locaux donnant à l'ouest de ceux situés à l'est. Cette maçonnerie comprend une ancienne porte (**Re 5** et **fig. 12-14** : A, tout au nord), une ouverture plus basse de fonction indéterminée (C), une petite fenêtre rectangulaire (I), ainsi qu'une fenêtre agrandie dans un 2^e temps (H) tout au sud. Le sol de la cuisine dont le solivage est daté par dendrochronologie de 1615 (année d'abattage des arbres) semble être contemporain de ces éléments. On peut en déduire que les façades occidentale et septentrionale jusqu'à la hauteur du sol du 1^{er} étage du bâtiment sont également de cette époque. L'analyse archéologique a permis de mettre en évidence l'arasement de la façade nord.

Après un incendie dont les traces de feu ont été repérées dans l'embrasement de l'ancienne porte (A), le bâtiment fait l'objet d'une reconstruction partielle. On remonte d'abord les façades ouest et nord à partir du solivage du sol du 1^{er} étage. La nouvelle façade occidentale est dotée dans le secteur analysé, de trois fenêtres aux embrasements fortement évasés et au linteau extérieur en segment de cercle, ainsi que d'une porte (de latrines ?). Dans le mur nord (le nouveau parement intérieur se situe en retrait par rapport à celui du mur plus ancien sous-jacent), on installe une fenêtre avec évier qui devait s'ouvrir sur une ancienne cour. Ensuite, le mur de refend est adapté aux nouvelles infrastructures : on y aménage une porte (B), décalée au sud par rapport à l'ancienne, ainsi qu'une cheminée dont le large manteau de fumée (G) recouvrait l'ouverture de chargement (D) du fourneau de la pièce contiguë (au nord) et l'âtre (au sud).

Le solivage du plafond dont le chevêtre respecte la hotte de cheminée est daté de 1792 (année d'abattage des arbres). De la même année est daté l'un des tenons inséré dans la nouvelle porte (B) aménagée au nord de l'âtre et dans lequel devait être fixé un cadre en bois aujourd'hui remplacé. Cette reconstruction partielle du bâtiment fait donc suite à l'incendie de la vieille ville en 1788. De petites modifications concernent par la suite l'ouverture de chargement du fourneau qui est séparée en deux et une modification de la hotte.

Lors de phases ultérieures (la chronologie ne peut pas être précisée), la grande pièce allongée donnant à l'ouest est séparée en trois locaux (hall d'entrée, réduit, cuisine), tandis que les salles à l'est sont réaménagées (nouvelle boiserie et pose du parquet au sol). La cloison entre les salles médiane et nord est posée probablement à cette occasion. On ne peut pas exclure que ces deux salles constituaient à l'origine une seule grande pièce.

Description des différents éléments

Salle à cheminée

Mur ouest (Re 5, fig. 5 à 7) :

Mur de facture unitaire sur toute sa longueur. Une assise de réglage se distingue à la base du solivage du plafond (**fig. 7**). Les deux grandes baies avec contrecœur et la porte à l'extrémité nord sont d'origine dans cette maçonnerie. Du côté sud, le mur-façade continue au-delà de l'actuelle paroi

³ Martin Schmidhalter, Dendrolabor Wallis, Brig, avril 2010. Rapport de dendrochronologie remis aux Monuments historiques. Labornummern 98898 – 98911.

de la pièce : cette cloison constitue une subdivision récente de l'espace initial et est insérée sous une solive du plafond. Au nord, la plus grande partie des pierres du parement intérieur butent contre le mur perpendiculaire ; quelques-unes sont néanmoins ancrées dans cette maçonnerie. Le mur ouest et le parement intérieur du mur nord sont sans doute contemporain.

- *Caractère de maçonnerie* : composé de pierres calcaires de toutes tailles (assez plates, étroites, ébréchées) et de nombreuses petites pierres, de morceaux de tuf et de fragments de stuc rose en remploi qui comblent les interstices. Mortier à la chaux beige clair.

- *Ouvertures* : Les linteaux sont formés par des dalles disposées de chant formant un arc surbaissé. Les embrasures des fenêtres sont évasées du côté intérieur. La porte se distingue par des montants droits et un seuil composé de deux grandes dalles.

Mur nord (fig. 8 et 9) :

La paroi nord est perturbée et fissurée à plusieurs endroits. Côté ouest, la maçonnerie a été percée pour l'installation d'une fenêtre avec contrecœur et évier. Cette ouverture appartient à la même phase de construction que les trois fenêtres du mur occidental⁴. Dans la partie centrale, on observe un bouchon au même niveau que l'arc de la fenêtre voisine (fonction indéterminée). Une série de 6 petits tenons de stuc rose (3x4 cm) disposés en deux rangées horizontales semble marquer les attaches d'un meuble haut (buffet suspendu ?).

Cette paroi pourrait correspondre à un re-parementage d'un mur qui à l'origine était plus épais et dont l'ancien parement est visible au niveau du sol, où il forme un ressaut de 25 cm, et dans l'angle oriental de la pièce, où son arrachement rhabillé d'un mortier de réparation est visible sur toute la hauteur du local (bande verticale large d'environ 30 cm). Sous le niveau du sol, les murs nord et est semblent liés, tandis que le rhabillage de l'arrachement est contemporain de la paroi nord.

- *Caractère de maçonnerie* : composée surtout de petites pierres arrondies (galets de ~10x15 cm) et de quelques fragments de stuc en remploi, disposées sans lits réguliers. Mortier à la chaux beige clair, relativement fin et moyennement dur, avec des inclusions de gravillons noirs.

- *Fenêtre avec évier* : ouverture évasée côté intérieur. L'embrasure orientale est d'origine, l'autre a été déplacée dans l'alignement du mur ouest pour agrandir la fenêtre. Le linteau est formé par des petites dalles de chant (h : 25 cm) formant un arc surbaissé. Mortier de pose : liant à la chaux, beige clair, fin et dur. Au pied de la fenêtre, une grande dalle et le reste d'une chape de mortier de 5 cm d'épaisseur constituent les restes d'un ancien sol.

L'évier est composé d'une grande dalle creuse inclinée vers l'extérieur (nord). Le bord intérieur est cassé : le contrecœur de la fenêtre semble avoir été aminci.

Mur est (fig. 10 à 15)

Ce mur est composé de deux maçonneries distinctes. La maçonnerie plus ancienne est conservée par intermittence sur toute la longueur de la paroi. Nous pouvons lui associer une porte (A) aux embrasures brûlées (tout au nord), une ouverture plus basse de fonction indéterminée (C), une petite ouverture rectangulaire (I) et, tout au sud, une fenêtre arquée agrandie lors d'un 2^e temps (H). La maçonnerie plus récente bouche les anciennes ouvertures, constitue le bord supérieur de la paroi et englobe le solivage du plafond actuel. A cette phase de construction plus récente appartiennent la porte actuelle (B) ainsi que la cheminée avec l'ouverture (D) qui sert à alimenter le fourneau de la pièce voisine, la dalle verticale du foyer (E) et le manteau de cheminée (G).

- *Caractères de maçonnerie* :

Maçonnerie plus ancienne : composée de pierres de taille moyenne, arrondies ou ébréchées et posées sans lits réguliers (mortier à la chaux gris, sableux, avec inclusions de gravillons noirs).

Maçonnerie plus récente : composée de pierres de toutes tailles, ébréchées, avec de petites pierres, des morceaux de tuf et des fragments de stuc rosé insérés dans les interstices (mortier à la chaux beige-gris, sableux, avec inclusions de gravillons noirs).

⁴ Les pierres de l'arc s'enfilent derrière le mur occidental, mais le mortier de pose en stuc rose bute contre ce mur.

- *Porte bouchée tout au nord de la paroi (fig. 10 et 12 : A, Re 5 : A)*. Le piédroit nord est formé par le parement de l'ancienne maçonnerie qui continue avec le même axe oblique vers l'est. Le linteau est constitué de petites dalles posées de chant formant un arc surbaissé (liant de couleur rosâtre contenant du plâtre). L'embrasure sud n'existe plus. L'embrasure crépie de la porte est fortement brûlée.

Cette porte est contemporaine de l'ancienne maçonnerie. Elle a été bouchée par la maçonnerie plus récente qui remplace l'ancien piédroit sud et constitue le montant de la porte actuelle.

- *Porte actuelle contemporaine de la nouvelle maçonnerie (fig. 10 et 13 : B, Re 5 : B)*. Le piédroit nord est entièrement formé par la maçonnerie plus récente, tandis que le piédroit sud rhabille l'arrachement de l'ancienne maçonnerie. Le linteau est constitué par des grandes dalles posées de chant formant un arc surbaissé (clé d'arc bien marquée). Des négatifs de coffrage sont visibles dans l'intrados, mais aucun crépi n'est attesté. L'embrasure de la porte devait être recouverte dès le début par une boiserie fixée dans des tenons en bois de forme rectangulaire dans l'embrasure nord (nouvelle maçonnerie) et trapézoïdale au sud (insérées dans la maçonnerie ancienne).

L'encadrement actuel semble être plus récent : il est fixé à des listes d'accrochage plus récentes (fig. 13).

- *Ouverture de fonction indéterminée (fig. 10 et 13 : C)*. Au centre du mur, on observe un linteau constitué de petites dalles posées de chant formant un arc surbaissé (liant : stuc rose). Cette ouverture, contemporaine de l'ancienne maçonnerie, a été bouchée par l'aménagement d'une grande bouche de chauffe (D) alimentant un fourneau qui devait se trouver de l'autre côté du mur.

- *Cheminée comprenant une ouverture pour le chargement d'un fourneau et une hotte de fumée*.

La grande ouverture aménagée lors de la construction de la maçonnerie récente à droite de la porte servait pour charger un fourneau dans la pièce voisine (fig. 10 et 13 : D). Elle a par la suite été réduite et partagée en deux, probablement pour alimenter deux fourneaux contigus (hypothèse d'une grande salle subdivisée dans un 2^e temps par une cloison qui ne correspond pas encore à l'actuelle).

A droite de cette ouverture, une grande dalle verticale protège le mur de la chaleur du foyer ouvert (fig. 14 : E). Elle est contournée par une rainure oblique, revêtue d'un crépi rosé au plâtre (fig. 14 : F). Cette rainure au profil en « V » et de fonction indéterminée a été bouchée par du ciment et de la brique.

L'ouverture de chargement (D), la dalle de protection (E) et la rainure (F) se situaient sous un large manteau de cheminée (G) dont le cadre porteur en bois a disparu. Seuls les négatifs des deux poutres latérales subsistent. Elles étaient sellées avec un mortier-stuc rosé dans l'ancienne maçonnerie (distance entre les deux négatif 3 m, fig. 13 et 14 : E, Re 5 : G). La trémie du canal de fumée est contemporaine du plafond actuel (solivage avec chevêtre) et de la maçonnerie plus récente.

Verticalement sous la trémie, deux tenons au stuc beige avec des petits négatifs de chevilles (2x3 cm) marquent probablement un réaménagement de la hotte. Ils percent l'ancienne maçonnerie au nord et le bouchon de la petite ouverture haute (I) au sud.

- *Fenêtre bouchée à l'extrémité sud de la paroi (fig. 14 : H et fig. 15)*. De l'ouverture primitive seul l'arc surbaissé du linteau est conservé (arc formé de petites dalles posées de chant liées au plâtre rosé). Des marques de coffrage sont visibles sur l'intrados. Lors d'une 2^e phase, cette fenêtre a été élargie et dotée d'une feuillure en mortier (surface non lissé). Lors d'une 3^e phase, l'ouverture a été bouchée et condamnée.

Mur sud

Cloison récente. Elle bute à l'est contre le mur de refend et à l'ouest contre le mur-façade ; elle est posée sur le sol actuel et insérée sous une solive du plafond.

Sol

Les solives sont axées est-ouest. A leur extrémité ouest, elles semblent être prises d'origine dans la maçonnerie du rez-de-chaussée, les entrevous maçonnés viennent buter contre la maçonnerie du 1^{er} étage (fig. 16). Le mur occidental du rez-de-chaussée et le solivage constituant le sol du 1^{er} étage sont vraisemblablement contemporains. La datation des solives par dendrochronologie donne l'année

1615 comme année d'abattage⁵. Les entrevous pourraient être plus récents et avoir été refaits lors de la reconstruction du bâtiment à la fin du XVIII^e siècle.

Plafond

Le plafond est composé de solives (l : ~30 cm) axées est-ouest comme au sol. A l'ouest, elles sont insérées d'origine sur une petite assise de réglage de la maçonnerie du 1^{er} étage ; à l'est, elles sont prises dans la maçonnerie plus récente. Les entrevous maçonnés sont composés de pierres, de tuf, de stuc, de fragments de construction brûlés (mortier à la chaux grossier, avec inclusions de gravillons noirs). Le solivage du plafond est contemporain de la reconstruction du mur est. La datation des solives par dendrochronologie donne l'année 1792 comme année d'abattage⁶.

Suite des salles situées du côté de la rue du Grand-Pont

Le couloir nord-sud qui permet actuellement d'atteindre les deux chambres septentrionales de l'appartement est un aménagement récent (**Re 4**). Dans la chambre centrale, le parquet ainsi que les anciennes portes condamnées situées dans les angles près des fenêtres montrent encore la disposition primitive des 3 grandes salles. Les salles étaient accessibles depuis l'escalier et depuis le grand local allongé contigu (**Re 5, salle entrée/cuisine**) et communiquaient entre elles par des portes situées près de la paroi orientale. Cette disposition tient compte du rythme des fenêtres actuelles.

3 Hypothèse très provisoire d'une chronologie générale du bâti

Le bâtiment du « Cheval Blanc », anciennement « Hôtel de Ville », a subi de nombreuses transformations. Selon nos connaissances actuelles, les vestiges les plus anciens ont été repérés lors des fouilles des caves en 1987⁷ et en 1999⁸. La première maison, dont seul l'angle nord-est a été repéré, date probablement du XII^e ou du XIII^e siècle (**Re 2**, phase orange), la deuxième, située 2 m au nord de la première, vraisemblablement du XIV^e ou du XV^e siècle (**Re 2**, phase jaune). Cette deuxième bâtisse comprenait un local au nord (repris plus tard en sous-oeuvre lors d'un abaissement du niveau du sol), une cage d'escalier descendant visiblement vers une cave située à l'ouest, et un couloir au sud, où se situait peut-être l'escalier permettant d'accéder aux étages. L'escalier descendant vers l'ouest indique que les maçonneries attestées en fouilles faisaient partie d'un bâtiment plus grand dont la limite occidentale n'est pas encore connue. Des vestiges de ce corps de bâtiment sont peut-être repris par les deux murs transversaux actuels.

Une troisième maison est ensuite ajoutée au nord de la deuxième (**Re 2**, phase fuchsia) : son mur méridional double la façade de la maison préexistante au sud. Sa façade orientale n'a pas été observée. D'après la gravure de Ludolff publiée par Mérian (1642), il pourrait s'agir d'un édifice transversal qui enjambait la Sionne (**fig. 17**)⁹.

Entre 1619 et 1621 l'ancien Hôtel de Ville est construit sur cet emplacement¹⁰. D'après la datation des solives du sol au 1^{er} étage – elles datent de 1615 dans le corps de bâtiment occidental – le rez-de-chaussée actuel fait donc encore partie de cette construction. D'après ce constat, les arcades de la façade occidentale dessinées par Ludolff en 1642 (**fig. 17**) pourraient re-apparaître lors d'un décrépiage des maçonneries. A cette phase de construction datée du début du XVII^e siècle peuvent être attribués également la cage d'escalier dans l'angle sud-ouest du bâtiment, avec les fenêtres géminées au cadre chanfreiné s'ouvrant au dernier étage (**fig. 20**), et le corps oriental du bâtiment en

⁵ M. Schmidhalter 2010, dito.

⁶ M. Schmidhalter 2010, dito.

⁷ H.-J. LEHNER 1987, dito.

⁸ A. ANTONINI, L. THOMAS (TERA sàrl., Sion) 1999. dito.

⁹ 1788-1988 : Sion : la part du feu. Urbanisme et société après le grand incendie. Catalogue de l'exposition. Musée cantonal du Valais et Archives communales de Sion. Sion 1988, fig. 14.

¹⁰ Concernant l'Hôtel de ville de la rue de Conthey cf. DUBUIS-LUGON 1980, p. 372 et 377, Inventaire n° P9. Concernant l'Hôtel de ville de 1619-21 cf. DUBUIS-LUGON 1980 p. 372, Inventaire n° M45 et CURIGER Othmar « l'Hotel de Ville de Sion, dans *Vallesia* XV, 1960, p. 1-141.

ce qui concerne les maçonneries observées au sous-sol (**Re 2**, phase verte)¹¹. L'alignement régulier de la façade orientale qui longe la Sionne est en effet déjà attesté par le plan de 1760 (**fig. 21**), c'est-à-dire avant la reconstruction qui fait suite à l'incendie de 1788, lors duquel le bâtiment a subi une destruction moyenne¹².

Après l'incendie de la ville en 1788, les façades semblent avoir été reconstruites à partir du sol du 1^{er} étage (selon notre constat sur la façade ouest et nord). Au-dessus de ce niveau, les fenêtres ont en effet une allure uniforme sur tous les étages des façades est et ouest. La cage d'escalier est cependant maintenue (peut-être avec une nouvelle toiture ?) et le mur de refend nord-sud, conservé encore au 1^{er} étage, est adapté par le percement de nouvelles ouvertures. Cette reconstruction est datée par dendrochronologie de 1792.

¹¹ Les plans de base ne sont pas exacts, ni au niveau du sous-sol, ni au niveau du 1^{er} étage. Ceci explique le décalage des murs analysés si l'on superpose les plans.

¹² 1788-1988 : Sion : la part du feu. dito, fig. 22.

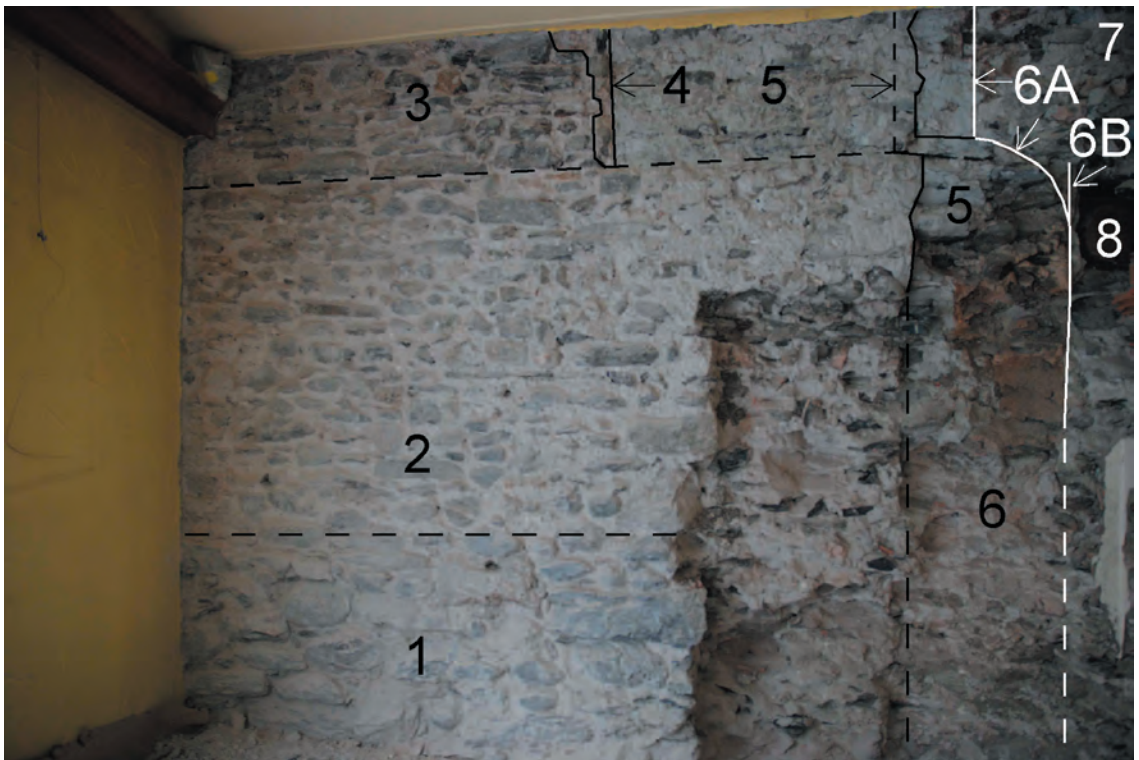


Fig. 1. Rez-de-chaussée, restaurant salle nord, mur sud, partie est (2009).

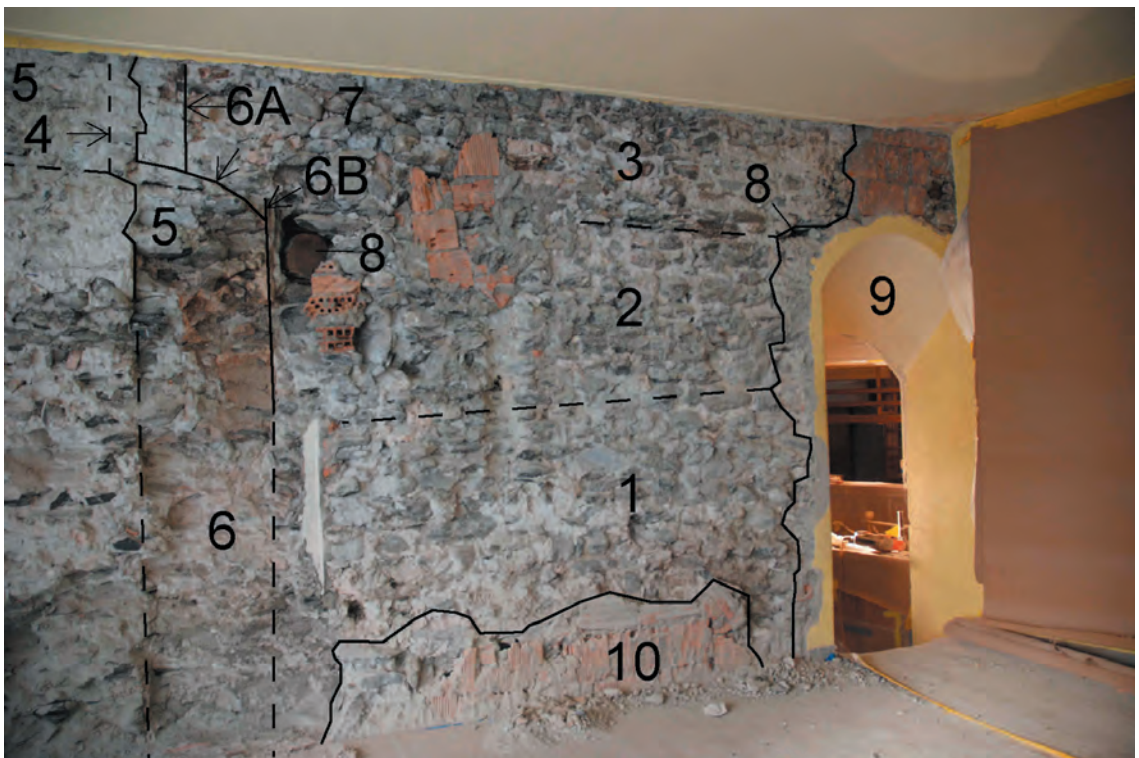


Fig. 2. Rez-de-chaussée, restaurant salle nord, mur sud, partie ouest (2009).



Fig. 3. Rez-de-chaussée, restaurant salle nord, mur sud (vue vers l'est 2010).



Fig. 4. Rez-de-chaussée, restaurant salle sud, mur nord (2010).



Fig. 5. 1^{er} étage, cuisine, mur ouest, vue vers le sud (2010).



Fig. 6. 1^{er} étage, cuisine, mur ouest, vue vers le nord (2010).



Fig. 7. 1^{er} étage, cuisine, plafond : les solives sont posées sur un lit de réglage qui surmonte le mur ouest, antérieur à la construction du plafond (2010).



Fig. 8. 1^{er} étage, cuisine, mur nord, vue générale (2010).



Fig. 9. 1^{er} étage, cuisine, mur nord, détail de l'évier (2010).

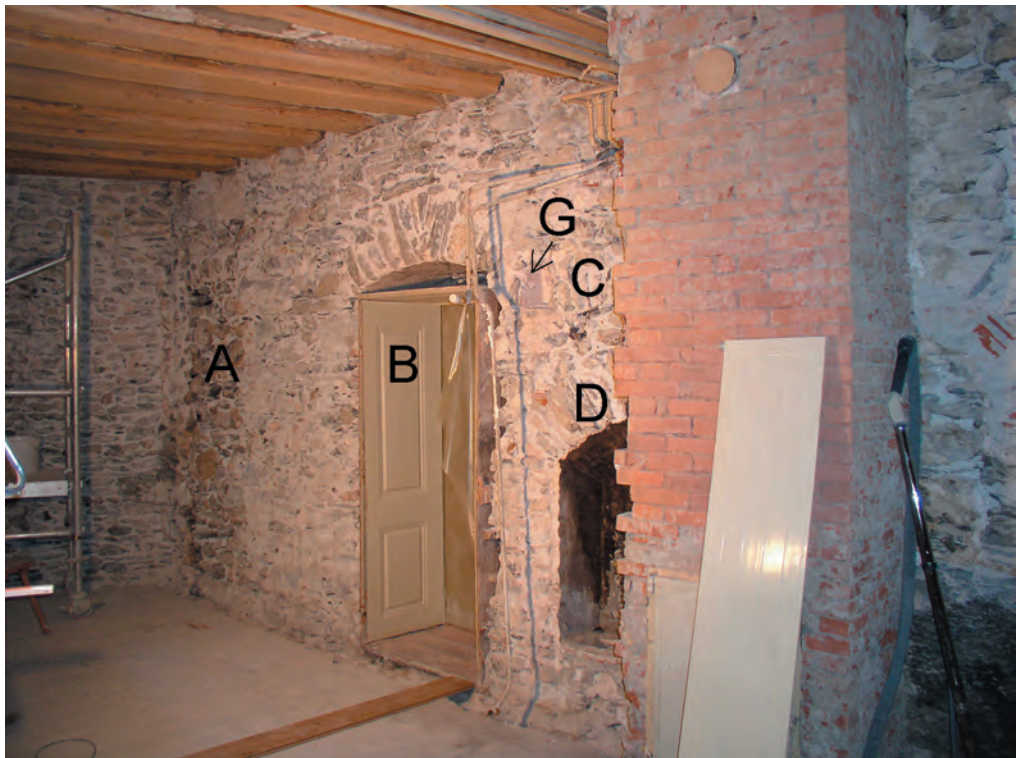


Fig. 10. 1^{er} étage, cuisine, mur est, vue générale vers le nord (2010).

Fig. 11. 1^{er} étage, cuisine, mur est, vue générale vers le sud (2010).



Fig. 12. 1^{er} étage, cuisine, mur est : à gauche, on devine l'ancien mur nord dont l'arrachement est rhabillé de mortier stuqué. Le parement de ce mur sert de piédroit d'une ancienne porte (A) bouchée lors de la mise en place de la porte plus récente (B) à droite.



Fig. 13. 1^{er} étage, cuisine, mur est : l'ouverture (C) est insérée dans la maçonnerie plus ancienne, la porte (B), l'ouverture de chargement d'un fourneau (D) et le cadre de la hotte (G) dans la maçonnerie plus récente (2010).



Fig. 14. 1^{er} étage, cuisine, mur est : La dalle verticale (E) qui devait protéger le parement du mur de la chaleur du foyer et la rainure crépie (F) se situent sous l'emprise du manteau de cheminée dont le cadre était fixé dans un percement de la maçonnerie ancienne (néгатif carré G). La petite ouverture rectangulaire (I) est prise d'origine dans la maçonnerie ancienne ; elle a été bouchée lors de la mise en place de l'âtre au plus tard (2010).

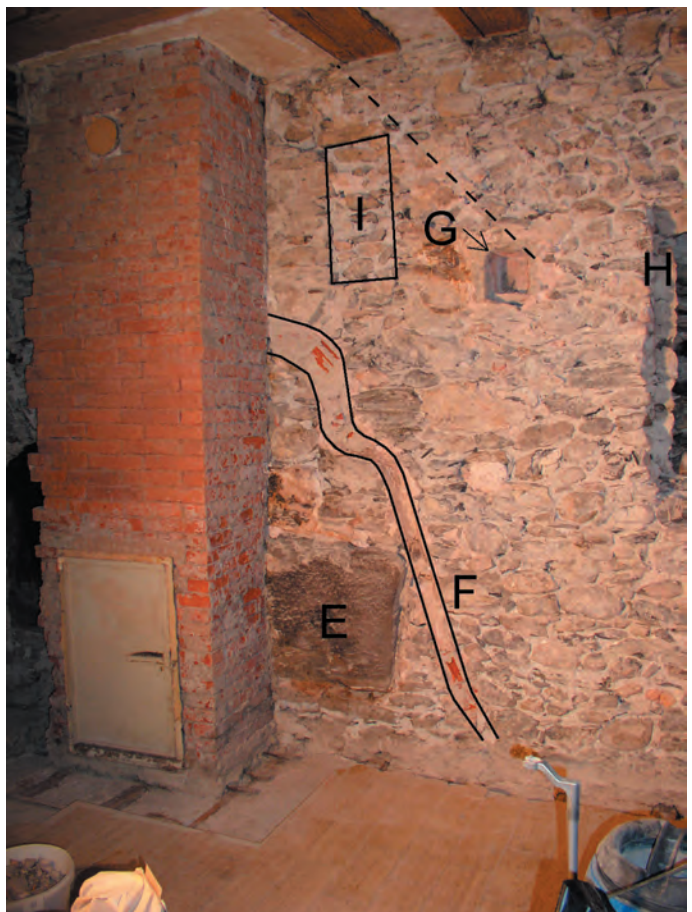




Fig. 15. 1^{er} étage, cuisine, fenêtre bouchée du mur est : l'arc de la fenêtre au-dessus du linteau est pris d'origine dans la maçonnerie ancienne. L'ouverture a été par la suite agrandie latéralement ensuite bouchée (2010).



Fig. 16. 1^{er} étage, cuisine, sol : sous le sols actuel, on voit les solives du sol primitif (2010).

Fig. 17. Sion 1642 : Hans Ludolff, gravure publiée par Mattheus Merian dans *Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae*, Frankfurt am Mayn.



Fig. 18. Sion 1781-85 : Antoine-Gabriel de Torrenté, dessin à la plume rehaussé de lavis (Bourgeoisie de Sion). Dans la cartouche rectangulaire en bas à droite, désignation des Lieux. Publié dans DE WOLF 1969, pl. X.



Fig. 19. Façade orientale (2010).





Fig. 20. Façade orientale. La tourelle à gauche correspond à la cage d'escalier du bâtiment « du Cheval Blanc » (2010).

Fig. 21. Jean-Adrien de Torrenté, perspective de la ville de Sion vue depuis le sud. Vers 1760. dessin à la plume rehaussé de lavis. DE WOLF 1969, pl. II.



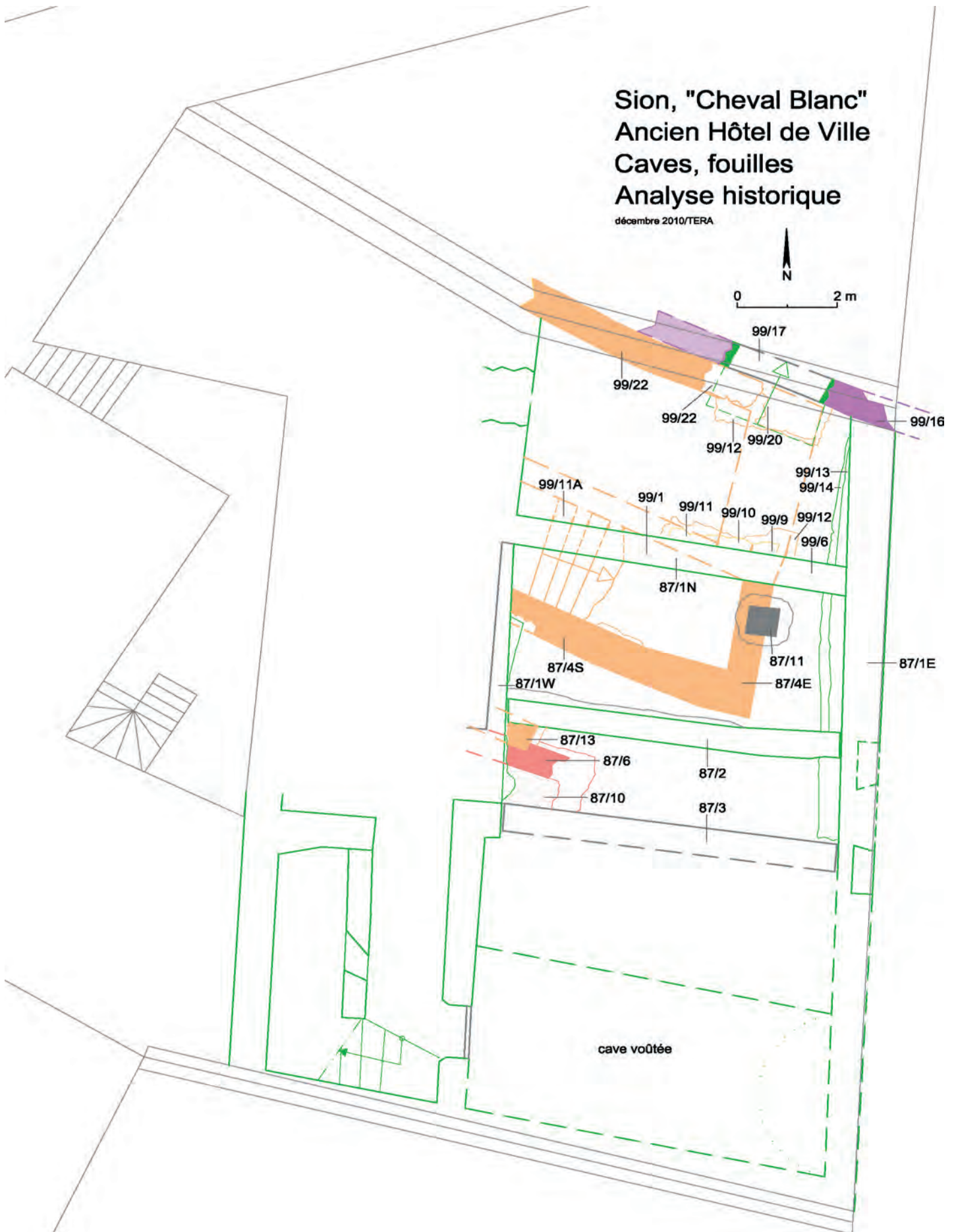
Fig. 22. Façade occidentale

Cheval Blanc
Etat existant
Sous-sol
1/100

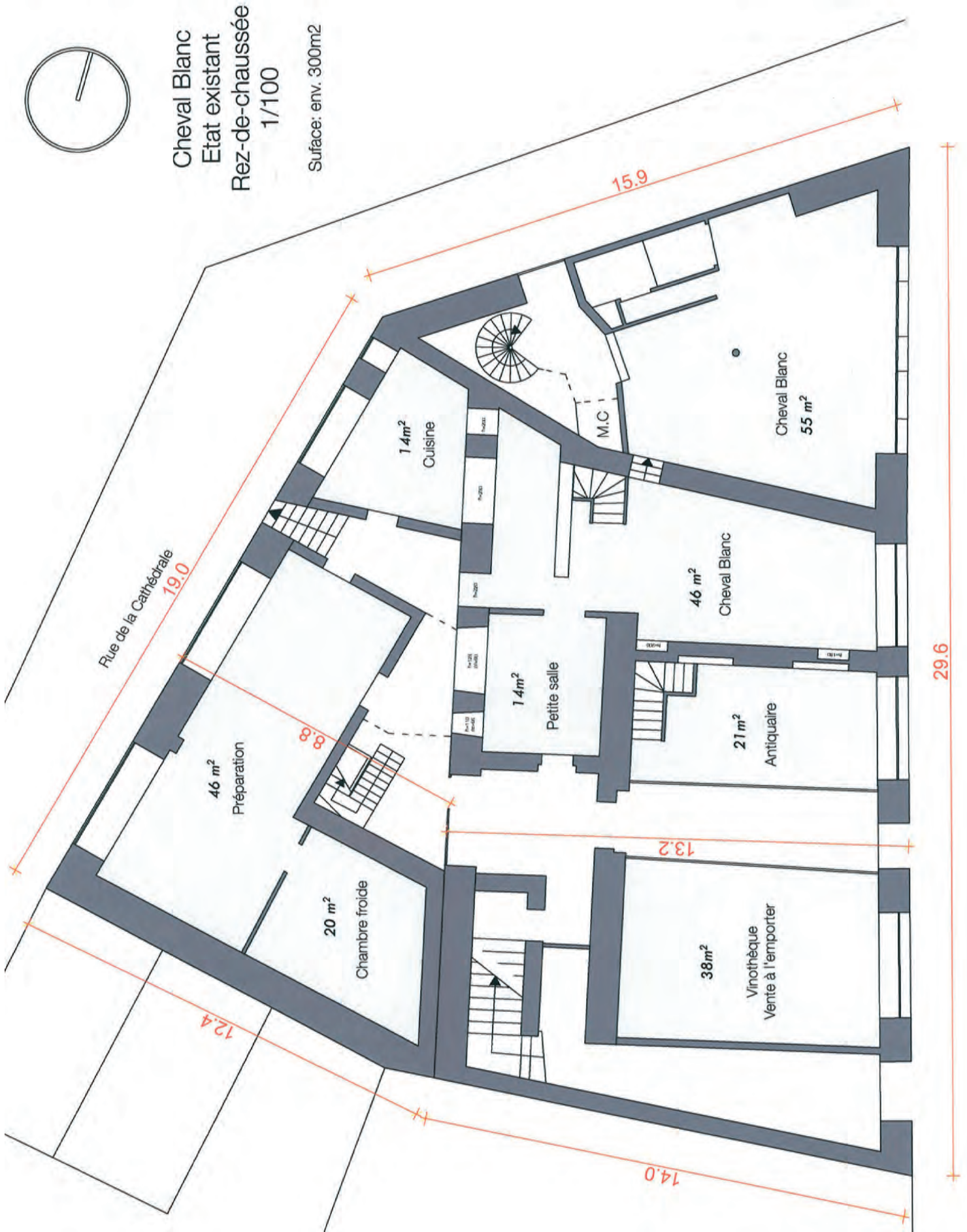
Surface: env. 160m²



Relevé 1 : caves actuelles.



Relevé 2 : fouilles dans les caves. orange : 1ère phase, jaune: 2ème phase, fuchsia: 3ème phase, vert: 4ème phase (Hôtel de ville 1619-21).



Cheval Blanc
Etat existant
Rez-de-chaussée
1/100

Surface: env. 300m²

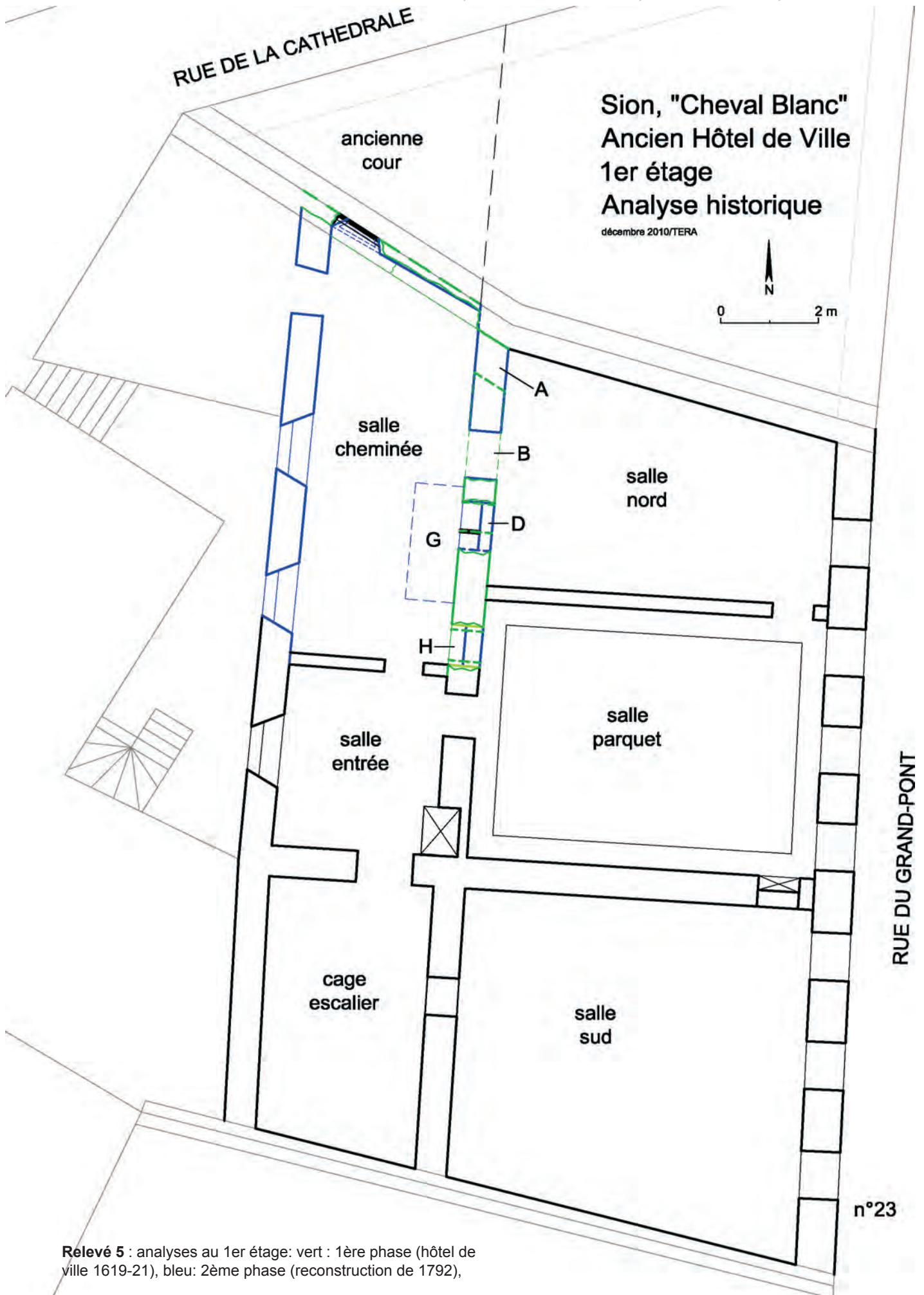
Relevé 3 : rez-de-chaussée actuel.

Cheval Blanc
Etat existant
1er étage
1/100

Surface
appartement: 180m²



Relevé 4 : 1er étage actuel.



Relevé 5 : analyses au 1er étage: vert : 1ère phase (hôtel de ville 1619-21), bleu: 2ème phase (reconstruction de 1792),